Nicolas Dupont-Aignan : « Un élu de la République qui s'exprime sur des statistiques migratoires et qui ne fait que dire la vérité est traduit en justice ! »

04/02/2018 à 18h12

Interrogé plus tôt sur le projet de loi annoncé sur les "*fake news*", M. Dupont-Aignan a répliqué : "*Ce sont les juges qui vont décider qui dit la vérité ?*"

Il a alors indiqué qu'il était convoqué prochainement "*pour incitation à la haine raciale*" devant "*le tribunal de Paris*" – "*j'ai eu un choc*" -, pour "*un tweet pendant la campagne présidentielle au lendemain des statistiques migratoires de 2016, j'ai écrit qu'il y avait un changement de population parce que, pour la première fois, le solde naturel était inférieur au flux migratoire ».*

Le tweet pour lequel Nicolas Dupont-Aignan est traduit en justice :

> *En 2016, les socialistes compensent la baisse de natalité par l'invasion migratoire. Le changement de population, c'est maintenant !*
>
> *— N. Dupont-Aignan (@dupontaignan) January 17, 2017*

“Un élu de la République qui s’exprime sur des statistiques migratoires et qui ne fait que dire la vérité est traduit en justice ! J’espère que je serai blanchi. Mais on est en train de réinventer le délit d’opinion », a ajouté le président de DLF.

L’Express